

## Charte des « Arches de nature » de One Voice

En intégrant mon jardin, mes prairies ou terres agricoles, ma forêt, ma lande ou mon marais au réseau des « Arches de nature », j'apporte ma contribution citoyenne à la préservation de la nature et de la biodiversité.

Aussi, je m'engage :

- À ne pas exploiter d'animaux,
- À favoriser le retour de la faune et de la flore sauvages, sur tout ou partie de mon « Arche de nature »,
- À bannir l'emploi de tout pesticide chimique,
- À favoriser des zones de quiétude pour les animaux sauvages,
- À y interdire la chasse et la pêche,
- Si je souhaite y planter ou semer des végétaux, à privilégier les espèces sauvages, variétés locales ou anciennes, et des méthodes douces de jardinage ou d'agriculture,
- À ne pas y introduire d'espèces invasives.

---

### Formulaire d'inscription au réseau des « Arches de nature » de One Voice

Nom et adresse de l'adhérent :

.....

Adresse de l'Arche de nature si elle n'est pas attenante au domicile :

.....

L'Arche de nature est-elle située :

- En zone urbaine ou péri-urbaine
- Dans un village ou hameau
- Au milieu de cultures ou de champs
- En forêt
- Landes ou marais

Surface : .....

Renvoyez ce coupon

par voie postale à : One Voice, 7 place de la République, CS 20263, 56007 Vannes Cedex

Ou par e-mail à : [info@one-voice.fr](mailto:info@one-voice.fr)



### **Favoriser le retour de la faune et de la flore sauvage dans mon Arche de Nature One Voice :**

La chute de la biodiversité a démarré il y a quelques décennies, mais depuis peu, elle s'accélère à un rythme effréné. Les insectes qui, il y a quelques années encore, nous étaient annoncés comme pouvant survivre aux pires catastrophes, paient un très lourd tribut à l'agriculture intensive qui n'en finit plus de ravager notre environnement. Selon les spécialistes, cette chute de la biodiversité est plus rapide que ne l'a été celle qui a entraîné la disparition des dinosaures ! D'après une étude publiée le 10 février par *Biological Conservation*, 40 % des espèces sont mondialement en déclin, et 80 % des insectes volants en Europe !

Chacun d'entre nous peut, en fonction de ses comportements et de ses choix de consommation, agir en citoyen responsable. Nous pouvons également devenir acteurs de l'indispensable reconquête de la biodiversité.

Si vous avez un jardin, des parcs à animaux, des champs, des bois, des landes ou des marais, rejoignez le réseau des « Arches de Nature de One Voice » ! Si la priorité sera de favoriser le retour des insectes, et notamment des pollinisateurs, les Arches de Nature sont dédiées à tous les animaux sauvages, oiseaux, mammifères ou reptiles.

Agir au sein du réseau des « Arches de Nature One Voice », c'est offrir la possibilité aux animaux et à la flore sauvages de recoloniser nos régions à une vaste échelle. C'est également donner plus de poids à One Voice dans le rapport de force avec les pouvoirs publics, les organisations agricoles et les fédérations de chasse.

### **Bannir l'emploi de tout pesticide chimique :**

S'il convient en tout premier lieu de consommer le plus possible de produits issus de l'agriculture biologique, nous devons également mettre le « zéro pesticide » en application dans nos Arches de Nature One Voice.

Cet usage n'est d'ailleurs plus autorisé pour les particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette mesure a été rendue obligatoire pour les collectivités territoriales depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Si chez vous il vous reste des flacons ou boîtes de désherbants, insecticides ou fongicides, vous pouvez les apporter à la déchetterie de votre commune ou communauté de communes, qui ont obligation de les récupérer et de les faire retraiter.

Comme nombre de jardiniers qui ne traitent plus leurs cultures avec des pesticides, vous verrez que très rapidement un cortège d'insectes « prédateurs » réguleront très bien les pucerons et autres insectes qui aimaient s'en nourrir. Et avec eux, le retour des oiseaux insectivores est assuré (même les passereaux granivores ont besoin de nourrir leurs jeunes avec des insectes et autres invertébrés).

### **Favoriser des zones de quiétude pour les animaux sauvages :**

Pensez à laisser dans vos Arches de Nature One Voice des espaces que vous ne visiterez qu'occasionnellement. Si les insectes acceptent relativement bien la proximité de l'humain, il n'en est pas de même pour les oiseaux. Si des mésanges, fauvettes ou verdiers entreprenaient de nicher dans votre Arche, ils abandonneraient leurs œufs ou oisillons s'ils étaient trop souvent dérangés.

### **Interdire la chasse et la pêche :**

La législation française concernant la chasse en fait un loisir qui se pratique chez les autres ! Si votre Arche de Nature One Voice est un milieu naturel (bois, marais ou landes) ou une culture, il vous faudra faire une démarche auprès de la préfecture afin de la faire retirer de la chasse, si votre commune est en ACCA (votre mairie pourra vous renseigner sur ce point). Si ce n'est pas le cas, vous pouvez, le plus simplement possible, indiquer que la chasse n'est pas autorisée sur vos propriétés.

### **Privilégier les espèces sauvages, variétés locales ou anciennes, et les méthodes de jardinage ou d'agriculture douces :**

Pour attirer les animaux sauvages dans votre Arche de Nature One Voice, rien ne vaut des espèces végétales sauvages et indigènes. Mais bien sûr, si votre Arche de Nature est également votre jardin, vous avez certainement envie de fleurs, fruits ou légumes qui agrémenteront votre quotidien.

Privilégiez alors les variétés anciennes, voire locales. L'horticulture, le maraîchage ou l'arboriculture ont depuis décliné des siècles dans nos régions, tout comme les espèces adaptées aussi bien au climat qu'aux sols de ces territoires. En outre vous deviendrez, en plus d'un bienfaiteur de la faune locale, un conservateur des variétés anciennes dont nombre sont aujourd'hui menacées, elles aussi, de disparition.

### **Ne pas introduire d'espèces invasives :**

Tout le monde connaît le Buddleia, le bien nommé « arbre aux papillons ». Il pourrait alors paraître opportun d'en planter dans votre Arche de Nature One Voice pour nourrir les insectes pollinisateurs. Mais cet arbuste d'origine asiatique, qui attire tant les papillons et autres guêpes, a une très fâcheuse tendance à coloniser toutes sortes d'espaces laissés plus ou moins vacants. Peu exigeant sur la qualité des sols, même très pauvres, il colonise tant et plus, et ce au détriment d'autres espèces.

Juste après la disparition des habitats, les invasions biologiques sont désormais considérées au niveau international comme la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité. Notre responsabilité est donc grande en choisissant de planter de telles espèces.

La liste de ces espèces « invasives » est longue (Érable negundo, Solidage [Verge d'or], Ailante, Cerisier tardif...), celles des espèces ne posant pas ces problèmes est plus longue encore. Profitons-en !

